



Mercredi 30 mai 2007

COMMUNIQUE DE PRESSE

Promouvoir l'intégration régionale
Un communiqué de presse de la CNE, de la CRE et de l'ERSE

Les présidents des autorités de régulation espagnole, française et portugaise se sont réunis le 30 mai 2007 à Paris afin de faire avancer les travaux concernant les marchés régionaux de l'électricité pour la région « Sud-Ouest » et du gaz pour la région « Sud », dans le cadre des initiatives régionales de l'ERGEG.

Lancées au printemps 2006, ces initiatives régionales ont délimité 3 marchés régionaux pour le gaz et 7 pour l'électricité. Ces initiatives régionales ont pour objectif d'éliminer les obstacles à l'intégration des marchés au niveau régional, et constituent une étape vers l'établissement d'un marché intérieur européen compétitif de l'électricité et du gaz. L'intégration insuffisante des marchés nationaux d'électricité et de gaz a été identifiée par la Commission européenne comme un obstacle au développement d'un marché européen de l'énergie compétitif.

Dans le cadre du marché régional de l'électricité « Sud-Ouest », les régulateurs français, portugais et espagnols se sont mis d'accord sur un plan d'action comprenant les priorités suivantes :

- I. Les capacités d'interconnexions.
- II. La convergence des règles en matière de transparence et de gestion de l'information
- III. L'évolution du mécanisme de gestion des congestions sur l'interconnexion France-Espagne dans ses différentes étapes de mise en œuvre.
- IV. La compatibilité des règles de marché : calendrier des sessions et procédures, produits négociés, marchés infra-journaliers, etc.
- V. L'analyse des possibilités d'introduction de mécanismes d'ajustement aux interconnexions
- VI. L'analyse de la compatibilité des mesures à adopter en matière de sécurité d'approvisionnement.

En outre, ce projet d'intégration régionale prendra en compte les résultats des travaux actuellement en cours dans le cadre du MIBEL (marché ibérique de l'électricité Espagne/Portugal)



Quant au marché de la région “Sud” en gaz, un plan d’action a déjà été établi en 2006 et la CRE, la CNE et l’ERSE travaillent en ce moment sur les problématiques liées aux capacités d’interconnexion, à l’interopérabilité des réseaux et à la transparence.

Par ailleurs, l’établissement d’une coopération entre cette initiative et le MIBGAS (marché ibérique du gaz Portugal./ Espagne) a été décidé. Les régulateurs se sont notamment accordés pour favoriser la mise en place d’un hub dans la région.

La CNE, la CRE et l’ERSE sont étroitement impliquées dans les travaux visant à faciliter le développement de marchés ibériques (MIBEL et MIBGAS) parfaitement intégrés au reste du marché intérieur de l’énergie.

Informations complémentaires

1. Lancées au printemps 2006, les initiatives régionales ERGEG, ont délimité 3 marchés régionaux en gaz et 7 en électricité. Les initiatives ont pour objet d’éliminer les barrières à l’intégration des marchés au niveau régional, et sont une étape vers la création d’un marché intérieur européen de l’électricité et du gaz compétitif. L’intégration insuffisante des marchés nationaux d’électricité et de gaz a été identifiée par la Commission européenne. comme un obstacle au développement d’un marché européen d’énergie compétitif
2. Le Groupe des Régulateurs Européens de l’Electricité et du Gaz (ERGEG) a été établi par la Commission européenne en 2003 comme groupe consultatif sur les questions du marché intérieur de l’énergie. ERGEG est la voie formelle par laquelle les régulateurs européens de l’énergie conseillent la Commission Européenne. Le Rapport Annuel 2006 des Régulateurs Européens, traitant les activités du CEER (Council of European Energy Regulators) et de l’ERGEG, est publié sur les sites web de ces organisations : www.ergreg.org, et www.ceer-eu.org.

Contacts Presse :

CNE: Mr. Pere Lladó; pli@cne.es, +34 91 787 98 69

CRE: Mr. Christophe Feuillet; christophe.feUILlet@cre.fr, + 33 1 44 50 41 77

ERSE: Mr. Gualter Crisostomo; gcrisostomo@erse.pt, + 35 1 961 539 008

